



# EUROPE ÉCOLOGIE – LES VERTS PAYS DE LA LOIRE

## BULLETIN 2016

- J'adhère**      ou       **Je rejoins**      ou       **Je fais un don**  
**ou je réadhère**      **le réseau**  
**au parti politique**      **des coopérateurs**  
voir grille de cotisations au verso      dès 20 €

Vos coordonnées :

NOM ..... Prénom.....

H       F      Date de naissance .....

Numéro, rue.....

Code postal ..... Ville .....

Tél ..... Mobile ..... Courriel .....

**Adhérent**      ou      **Coopérateur**      ou      **Donateur**  
Montant de ma cotisation :      Montant de ma contribution :      Montant de mon don :  
..... euros      ..... euros      ..... euros

Je choisis le mode de paiement :

Possibilité de payer en plusieurs fois, s'adresser à la permanence régionale EÉLV (coordonnées en bas de page)

- Chèque à l'ordre de : « Association de financement Europe Écologie Les Verts PdL »  
 Prélèvement automatique : Préciser la fréquence souhaitée (mensuelle, trimestrielle )

Date & signature

- Rappel : en adhérent, coopérant ou en faisant un don, vous bénéficiez d'une déduction fiscale égale à 66% du montant de votre versement.
- La loi limite à 7 500 € par an les versements effectués à un parti politique par un particulier.
- Votre adhésion sera effective dès réception de votre paiement et après enregistrement par les instances d'Europe Écologie – Les Verts de votre région, ce dans un délai maximum de deux mois.
- Les adhérent-e-s du parti politique adhèrent à ses statuts et leurs annexes (à consulter sur le site [www.eelv.fr](http://www.eelv.fr))
- Conformément à la loi, vous disposez d'un droit d'accès aux données vous concernant en vous adressant à [donneespersonnelles@eelv.fr](mailto:donneespersonnelles@eelv.fr)



# EUROPE ÉCOLOGIE – LES VERTS PAYS DE LA LOIRE

## Grille de cotisation

Cette grille de cotisation présente le niveau de cotisation attendue en fonction de votre revenu mensuel.

Les niveaux de cotisation présentés ci-dessous sont indicatifs, et laissent la possibilité à chacun, chacune, de tenir compte de sa situation personnelle, familiale et sociale du moment.

La cotisation minimale annuelle d'adhésion est de 36 € pour l'année civile.

Revenu mensuel	Cotisation annuelle
< 1 200 €, précaires, étudiants ...	36 €
1 200 €	55 €
1 300 €	80 €
1 400 €	100 €
1 600 €	120 €
1 800 €	160 €
2 000 €	200 €
2 300 €	230 €
2 500 €	250 €
2 800 €	300 €
> 3 000 €	Cotisation annuelle correspondant au moins à 0,8 % de votre revenu annuel

## Paiement par prélèvement automatique

Si la cotisation était déjà réglée par prélèvement automatique en 2015, il suffit de nous indiquer le montant à prélever pour 2016 en s'aidant de la grille de cotisation.

Pour mettre en place un nouveau prélèvement automatique, il est nécessaire de remplir un mandat de prélèvement (joint) accompagné d'un RIB (avec mentions IBAN+BIC). Le paiement échelonné est possible, il suffit de nous préciser à quelle fréquence procéder aux prélèvements (mensuel, trimestriel, semestriel).

**Merci de renvoyer l'ensemble des documents à notre adresse à Nantes indiquée en bas de cette page.**

